

Je le répète, nous avons été obligés de discuter avec les alliés, avec les Belges sur tout. Nous avons pu, évidemment, quitter la conférence après avoir dit tout ce que nous avions à dire.

Le président du conseil. — L'accord est d'ailleurs entre les mains de la Chambre.

Le ministre des régions libérées. — ... nous aurons pu inscrire dans nos programmes.

Nous aurons pu nous dire : on va le faire consentir à la France une réduction. Nous avons refusé.

Et après? — Vous avez parlé d'impasse : ne serions-nous pas dans une impasse?

M. Albert Favre. — Il ne fallait pas signer le traité de Versailles! (Exclamations et mouvements divers.)

Le ministre des régions libérées. — Vous étiez, monsieur Favre, du cabinet qui l'a signé, et moi aussi. (Exclamations et mouvements divers.)

M. Albert Favre. — Si j'ai été du cabinet Clemenceau, je n'ai ni à Boulogne ni à Paris!

(Mouvements divers.)

Une voix à droite. — Heureusement! (On rit.)

M. Albert Favre. — Pour tous ceux qui réfléchissent sur cette question, il est curieux que l'homme qui a pris le pouvoir au lendemain de la victoire sur le front de Versailles ait, sans avoir été mandaté par la Chambre, abandonné une partie des droits que nous donnait ce traité signé par nous et nos alliés. (Interruptions.)

« Jamais à aucun moment, dans la discussion des articles du traité de Versailles, ni dans le débat qui a eu lieu au sein du conseil de gouvernement, j'ai déclaré qu'il y avait des engagements pris, et vous avez dit vous-même qu'il n'y avait rien de signé, et qu'on avait seulement énoncé des vœux. »

Qu'est-ce que cela signifie? — Vous dire que M. le président du conseil quand il déclare qu'il s'est trouvé en présence d'une situation qui n'était plus entière?

Le Parlement entend-il ratifier un accord conclu en dehors de lui, alors que tous les gouvernements précédents se sont considérés comme liés par le traité de Versailles devenu notre loi? (Exclamations et interruptions.)

M. Mayoux reproche à la majorité de « faire la scission en détail et prendre en bloc les engagements. » C'est plus qu'une faute, dit-il, c'est un crime!

M. Réaume, des inscrits maritimes, qui supplée M. Rivelli, dit que la G. G. T. « se traitant de congrès, n'a pas le droit de conclure un traité, et qu'il est possible de voir ainsi il y a incompatibilité d'humour entre les tendances; il vaut mieux dire que c'est la même thèse que défend M. Bidouze. »

Le comité national se prononcera aujourd'hui.

M. Chochoin-Lalouche, percepteur de Nogent-sur-Marne (Seine), est nommé à la perception du 12^e arrondissement de Paris.

M. Bédet, percepteur de Lille, 1^{re} division, est nommé à la perception de Puteaux.

M. Guimond, percepteur de Rouen, 5^e et 6^e arrondissements, est nommé à la perception de Nogent-sur-Marne.

Le congrès national de la C. G. T.

La scission syndicale paraît inévitable après les débats du congrès national de la C. G. T.

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

M. Dumont se défend, comme les autres, de vouloir la scission.

Mais, le secrétaire adjoint de la C. G. T. en montre la nécessité.

« Établir, dit-il, ma position tout de suite. Faire en France une révolution, au profit de ceux qui se désistent déjà de dire dictateurs? Non! Au profit de ceux qui ne sont pas, du reste, particulièrement libérés à la France, mais qui se posent dans tous les pays travaillés par la propagande bolcheviste ne tissent pas dictateurs. »

Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne

Les statistiques du Board of Trade sur le commerce extérieur de l'Angleterre, en janvier 1921, montrent un nouveau fléchissement dans les exportations.

Les importations se sont élevées à 117,050,783 livres sterling, marquant une diminution de plus de 66 millions de livres sur celles de janvier 1920, et de 25 millions sur celles de décembre 1920.

Le total des exportations, qui s'élevait à 82,756,004 livres, est inférieur de 13,123,815 livres à celui de janvier de l'année dernière et de 16 millions environ à celui de décembre dernier.

La réduction porte surtout sur le coton brut et la laine manufacturée, dont les importations ont subi une diminution de 27,745,902 livres et le charbon, dont l'Angleterre a exporté 1,700,106 tonnes seulement au cours du mois de janvier dernier, au lieu de 3,358,572 tonnes pendant janvier 1920.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Mercure 9 février. — La pression atmosphérique devient très élevée sur le nord-ouest et l'ouest de l'Europe; elle varie en France entre 766 mm. à Toulon et 774 mm. à Paris.

Le vent est faible ou modéré des régions nord sur nos côtes de la Manche et de la Méditerranée, de l'est sur celles de l'Océan.

Des pluies et des neiges sont tombées dans nos régions du nord-est, sur 45 mm. d'eau au ballon de Servance, 44 à Belfort, 1 à Lyon.

La température reste inférieure à la normale dans toute la France; elle s'est légèrement relevée dans le nord, elle est de 7 heures à Clermont-Ferrand, 6 à Toulouse, 5 à Paris, Bordeaux, Nantes, Mantes-la-Jolie, 2 à Strasbourg, 3 à Calais, Biarritz, 6 à Cherbourg, Nice.

En France, un temps nuageux, brumeux et froid est encore probable.

A Paris, ouvert au Parc-Saint-Maur, la température moyenne, 4,3, a été inférieure de 2 à la normale (3%). Depuis hier midi, température: max. 3, min. 0. Pression barométrique à 7 heures du matin: 774 mm. 4, en hausse jusqu'à 10 heures.

Les services communitaires. — M. Joussein, juge d'instruction, a été nommé à la présidence des cours des dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

D'autre part, les jeunes Profond, Touchard, Telot et Pégé, arrêtés pour avoir apposé l'affiche séditieuse aux couleurs de la République, ont été jugés par le tribunal de la Seine, le 29 janvier, et ont été condamnés à des peines d'indult au cours de deux dernières acquisitions. Puis il a eu deux conférences avec MM. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, et Dumas, chef du service des renseignements généraux; enfin il a expédié plusieurs commissions rogatoires et a procédé à l'effecteur dans les banques un supplément d'investigations.

Nous croyons savoir que cinq nouveaux bénéficiaires ont été nommés par Abrahamovitch, directeur des découvertes, mais il ne semble pas que ces opérations importantes doivent être effectuées avant le retour à Paris du délégué de l'Internationale de Moscou, ce dernier, accompagné de sa femme, Léonine, est parti pour Paris, le 29 janvier, et sera d'ailleurs prochainement transféré de Nice à Paris.

tombe et se fendit le crâne; il expira entre les bras de son compagnon.

— Près de Rostrenen (Côtes-du-Nord), un incendie a détruit complètement le château de Ker-Amour, appartenant au comte d'Orléans.

INFORMATIONS DIVERSES

La perception des pensions

M. Auzanet, préfet de la Seine, vient d'adresser des instructions aux maires de Paris, les invitant à prendre sans retard toutes les mesures nécessaires en vue d'activer, dans la plus large mesure possible, l'établissement des certificats prévus pour le paiement aux pensionnés des arrérages qui leur sont dus.

Le cinématographe scolaire

La 4^e commission du Conseil municipal vient d'adopter les conclusions d'un rapport de M. Léon Riotor, relatif à la création et à l'installation du cinématographe scolaire. Le rapporteur prévoit, en outre, le développement du mouvement de la location des films d'enseignement existant dans les maisons d'édition, ainsi que l'institution d'un cinématographe d'enseignement qui lui appartiendrait en propre.

PETITES NOUVELLES

En février et mars, Mme Bonnevey recevra, au ministère de la justice, tous les samedis, sauf le deuxième de chaque mois, à partir de quatre heures.

« L'Aide aux femmes de professions libérales » organise au Palais-Royal, rue de Montgenier, 2, pour des inconnues n'ayant pas encore exposé, une exposition de peinture et d'art décoratif avec différents prix. Adresser les envois le 5 mars de 10 heures à midi.

Hier a été célébré dans la plus stricte intimité, à Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de lieutenant Henry Alby, élève à l'École polytechnique, Croix de guerre, avec Mlle Yvonne Nicolot.

Le conseil municipal d'Aramits (Basses-Pyrénées) a décidé d'allouer aux chefs de famille une indemnité de 500 francs à la naissance de chaque enfant, à partir du quatrième.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jules Chausse, ancien principal de la Société d'enseignement complémentaire, des sociétés de chevaux en France. Il faisait partie du personnel du secrétariat général depuis 1894.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 courant, à neuf heures précises, au lycée Saint-Ferdinand, 115, rue de Valenciennes, à Paris, à 10 heures, rue de Valenciennes, 115, à Paris. On se réunira à son domicile, rue Descombes, 12 bis. Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

Les funérailles de Mlle Jeanne Paix, décédée le 1^{er} février 1921, et de son père, M. Charles Paix, ont eu lieu le mardi 8 courant, à 10 heures, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques, à Douai, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille. Réunion à l'église, 11 fleurs ni couronnes. Le présent avis est une invitation. De la part des familles Paix et Fally.

TRIBUNAUX

Condamnation d'un repris de justice. — La cour d'assises de Seine-et-Oise vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité Jules Grefroy, âgé de quarant-huit ans, ouvrier charrier à la ferme Marion, à Persan. Jules Grefroy avait, le 23 mai dernier, blesse mortellement son contre-maître Van Woelden, en lui portant un coup de fusil à la tête. Le prévenu a été condamné à l'hospice de Beaumont-sur-Oise où il avait été transporté.

Le meurtrier avait déjà encouru 17 condamnations pour vol, faux, coups et blessures.

Assassin condamné. — La cour d'assises de l'Aube a condamné aux travaux forcés à perpétuité les nommés Balle et Rodriguez pour assassinat de la veuve Loubat, à Salles-d'Aude. En est levé l'arrêt qui le condamna, Rodriguez s'en étant débarrassé, mais il fut arrêté par Mmes Goussier et Prost, et arrêté par Mmes Goussier et Prost, et arrêté par Mmes Goussier et Prost.

Un crime à Carnac. — Le parquet de Lorient s'est occupé de l'enquête sur le cadavre de la femme Mélanie Maigné, âgée de 35 ans.

L'autour tampionné par un train. — L'express de Saint-Etienne à Roanne, qui continue sur Paris à 23 h. 34, a tampionné, au passage de la gare de Fours, l'autobus de Pannissières, qui transportait deux personnes, dont un enfant de dix ans. Le mécanicien ne s'est pas aperçu du tampionnement. Ce n'est qu'à Roanne qu'il a eu connaissance de l'acc